

Mairie de Chennevières-lès-Louvres

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE - ARRONDISSEMENT DE SARCELLES - CANTON DE GOUSSAINVILLE

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2025

Commune de Chennevières-lès-Louvres

Par suite d'une convocation en date du 17 janvier 2025, les membres composant le conseil municipal de la commune de Chennevières-lès-Louvres se sont réunis en date du 23 janvier 2025, à Chennevières-lès-Louvres à 20 heures, sous la présidence de M. Eric **PLASMANS**, maire de la commune.

La convocation a été affichée le 17 janvier 2025.

Membres présents : M. Eric **PLASMANS**, Mme Martine **BAYON**, M. Maurice **DOBBELS**, M. Aurélien **DEVIENCE**, Mme Christelle **SEGUIN**, M. Lionel **MOROSINI**, M. Frédéric **CHENE**, M. Désiré Cyrille **STEPHAN** lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote : M. Daniel **MONDET** à M. Eric **PLASMANS**, Mme Joséphine **DELMOTTE** à Mme Martine **BAYON**, Mme Marie **EVARD** à Mme Christelle **SEGUIN**.

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Martine **BAYON**, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ouverture de séance : 20h10

Le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- 1) **CARPF recrutement de quatre agents de police municipale**
- 2) **Devis réfection tennis**
- 3) **Devis élagage des arbres**
- 4) **Contrat de maintenance imprimantes SHARP mairie et école**

CARPF recrutement de quatre agents de police municipale

Les statuts de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France prévoient au titre de la mutualisation en matière de sécurité, la mise en commun de moyens humains et matériels afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

Dix-huit communes composent actuellement le service de police municipale à caractère intercommunal. Un conventionnement pluriannuel (2021-2026), entre la communauté d'agglomération et ces dix-huit communes prévoit notamment une évolution annuelle des effectifs sur ces 6 années (34 à 47 policiers municipaux).

Compte tenu des besoins liés à l'activité du service de police intercommunale sur le territoire couvert par le service mutualisé, de la forte sollicitation des usagers, ainsi que des nombreuses demandes des communes en vue des renforts ponctuels liés aux manifestations organisées par celles-ci, il est nécessaire de renforcer le service. Le nombre d'interventions annuelles sur la voie publique (hors comptabilisation du nombre patrouilles quotidiennes) est de 14 815 en 2023, contre 13 625 en 2022 (+ 1 190 sur un an).

En vue de répondre aux besoins de l'ensemble du service de police intercommunale regroupant, à ce jour, 18 communes, il est nécessaire, pour la communauté d'agglomération Roissy Pays de France de recruter quatre agents de police municipale supplémentaires.

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **APPROUVE** le recrutement de quatre agents de police municipale supplémentaires afin de satisfaire à l'ensemble des besoins des communes membres de la convention mutualisation (18).
- ⇒ **AUTORISE** le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 11 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

Devis réfection tennis

Monsieur le Maire fait part de deux devis concernant la régénération du court de tennis situé rue du Perruchet.

Le diagnostic : le terrain est sain, il est noté une absence d'entretien et des désordres qui mettent en cause la pérennité du court.

Il est nécessaire de faire un démoussage, reprise des fissures, réfection des dalles et des joints, pose d'une résine de consolidation, peinture de la surface du court, traçage des lignes, accessoires ; poteaux, filet de jeu, chaise d'arbitre.

La société Maestro propose un devis pour :

Démoussage en profondeur, Traitement/stoppage des fissures, Remise aux normes sécurité des décalages entre sections, Réfection des joints de dalles, Ragrèage des zones délitées sur plusieurs sections dans la zone de jeu sur env. 135 m2, Réfection de dalles en béton poreux sur environ 4 m2, Résine élastomère de consolidation «RESIBLOCK», Peinture totale de la surface du court, Traçage des lignes de jeux, Livraison et mise en place d'un filet, Frais de chantier, en option Jeu de poteaux de tennis carrés 80mm sur platine vissée, Jeu de poteaux de simple, Banc PVC avec dossier 1,5m blanc, Chaise d'arbitre acier.
Pour un montant de 15 998.00 € HT soit 19 197.60 € TTC.

La société ST groupe propose un devis pour :

Arasement des sections de dalles, décrassage et démoussage, ragrèage des détériorations du support, réfection des joints de dilatation, consolidation du support, coloration revêtement, traçage des lignes de jeux, fourniture et pose des accessoires : 1 grille gratte-pieds, 1 paire de poteaux à platine plastifié blanc, 1 paires de poteaux de simple, 1 filet de jeu de tennis, 1 sangle de régulation du filet, 1 chaise d'arbitre.

Grillage galvanisé classe C maille 45 X 45mm. Fils de 2,4mm. Hauteur 4 m sur 36 ml, portillon d'accès au court en galvanisé classe C y compris serrure de sécurité. Montant de 13 769.00 € HT soit 16 522.80 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** de retenir la société Maestro pour la proposition de base pour 14 852 € HT et l'option 1 sans la chaise d'arbitre soit un total de 15 548 € HT.
- ⇒ **AUTORISE** le maire à signer le devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 11 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

Devis élagage des arbres

Monsieur le Maire fait part d'un devis qui a été demandé pour l'élagage des érables à la salle Jacques Delmotte, les arbres dans la cour de l'école ainsi que les tilleuls au cimetière.

La société Hautcoeur du paysage a établi le devis suivant :

Erables salle Jacques Delmotte 7 x 135 = 945 € TTC

Arbres cour de l'école 2 x 135 = 270 € TTC

Tilleuls au cimetière 8 x 160 = 1280 € TTC

Soit un total de 2 079.17 € HT soit 2 495.00 € TTC

Après avoir entendu l'exposé,

⇒ **DÉCIDE** de retenir le devis de la société de Hautcoeur du paysage pour un montant de 2 079.17 € HT soit 2 495.00 € TTC.

⇒ **AUTORISE** le maire à signer le devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 11

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Contrat de maintenance imprimantes SHARP mairie et école

Monsieur le Maire fait part des soucis récurrents que nous avons avec la société Copyfax qui est en charge de la maintenance et des consommables pour les photocopieurs SHARP de la mairie et de l'école.

Le contrat de maintenance arrivant à échéance le 26 mars 2025, un courrier recommandé a été transmis à la société Copyfax afin d'y mettre un terme.

Une nouvelle proposition de contrat de maintenance nous a été transmise par la société Burocomm situé à Serris en Seine et Marne :

Copies en noirs et blanc 0.0055 € HT

Copies couleurs 0.055 € HT

Après avoir entendu l'exposé,

⇒ **DÉCIDE** de retenir la société Burocomm pour la maintenance des photocopieurs SHARP pour la mairie et l'école.

⇒ **AUTORISE** le maire à signer le contrat de maintenance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 11

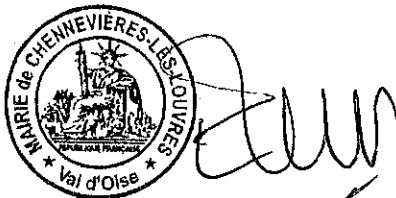
CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

La séance est levée à 21h20.

Fait à Chennevières-lès-Louvres,
Le 27 janvier 2025.

Le Maire,
Eric PLASMANS



2^{ème} adjointe, secrétaire de séance
Martine BAYON